

Nantes, le 11 juin 2020



Réseau Aléop

Le déconfinement s'accélère dans les transports régionaux

Levée de la règle d'occupation d'un siège sur deux dans les transports régionaux, dès le 12 juin, reprise des circulations TER à 100 % sur presque toutes les lignes dès le 22 juin, le déconfinement s'accélère sur le réseau Aléop et accompagne la reprise d'activité en Pays de la Loire.

La décision a été prise par Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire en accord avec le Préfet de région et s'applique dès ce vendredi 12 juin : la règle du 1 siège sur 2 est désormais levée dans les TER du réseau Aléop, dans les cars des lignes régulières régionales. Le port du masque reste obligatoire pour accéder à l'ensemble des transports régionaux.

Par ailleurs, alors que le retour à la circulation normale du service TER était prévu au plus tard pour le 4 juillet prochain au moment de la mise en place du service d'été, il sera effectif dès le 22 juin avec une circulation à 100 % sur la quasi-totalité des lignes, contre un niveau de service actuel de 50% à 80 % en moyenne :

- Nantes – Savenay- Redon- Le Croisic
- Nantes – St Gilles – Pornic
- Nantes – Clisson – Cholet – Les Sables
- Nantes – Châteaubriant
- Nantes – Angers – le Mans- virgule de Sablé
- Angers – Saumur - Tours
- Angers - Cholet
- Le Mans - Laval – Rennes
- Le Mans - Alençon
- Le Mans – Château du Loir

La desserte La Roche-Bressuire reprendra le 26 juin, et la ligne Nantes-Rennes à 100% le 29 Juin.

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr – 06 77 66 11 16

